
Recueil des Actes Administratifs

Préfecture Pyrénées-Orientales

Special n°4

publié le 13/01/2010

Janvier 2010

Sommaire

Préfecture des Pyrénées-Orientales

Secrétariat Général

2010004-35 - Arrêté fixant la liste des agents composant la direction départementale de la protection des populations

2010004-36 - Arrêté fixant la liste des agents composant la direction départementale de la cohésion sociale des Pyrénées-Orientales

2010011-03 - Arrêté modifiant l'arrêté n° 201004 33 du 4 janvier 2010 portant organisation de la direction départementale de la protection des populations

Arrêté n°2010004-35

Arrêté fixant la liste des agents composant la direction départementale de la protection des populations des Pyrénées Orientales

Administration : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Signataire : Préfet

Date de signature : 04 Janvier 2010



PRÉFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES

Arrêté préfectoral n° fixant la liste des agents composant
la Direction Départementale de la Protection des Populations des Pyrénées-Orientales.

*Le Préfet des Pyrénées Orientales,
Chevalier de la Légion d'honneur,*

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions;

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements;

Vu le décret du 15 juillet 2009 portant nomination de M. Jean François DELAGE en qualité de Préfet des Pyrénées Orientales;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles, et notamment ses articles 5 et 15;

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental de la protection des populations;

Arrête

Article 1^{er} :

La liste des agents appelés à composer la direction départementale de la protection des populations (DDPP) des Pyrénées Orientales, est établie ainsi qu'il suit au 1^{er} janvier 2010:

Nom et prénom	Corps	Ministère	Service
ALBERT Gérard	Contrôleur	Finances	DDCCRF
ANGUIN Gilles	Agent d'entretien vacataire	-	DDSV
ARANDA Alain	Chef technicien	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
AVILA Caroline	Adjoint administratif	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
AYLAGAS Sophie	Technicien supérieur	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
BARBE Jean Claude	Contrôleur principal	Finances	DDCCRF
BARTHES Danielle	Contrôleur principal	Finances	DDCCRF
BAZILE Christophe	Vétérinaire inspecteur contractuel	-	DDSV

BROTONS Maurice	Contrôleur	Finances	DDCCRF
CALVO Julie	Inspecteur	Finances	DDCCRF
CAMBON Fabrice	Chef technicien	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
CORDIER Daniel	Contrôleur principal	Finances	DDCCRF
CRAYSSAC Thierry	Technicien Principal	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
CUNAT Daniel	Inspecteur de la santé publique vétérinaire	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
FAVIER Bertrand	Préposé sanitaire contractuel	-	DDSV
FOURCADE Georges	Contrôleur principal	Finances	DDCCRF
FRANCH Anne	Contrôleur principal	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
GUILLOT Julien	Vétérinaire inspecteur contractuel	-	DDSV
HOCHART Pascale	Adjoint administratif	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
LANGIN Patrice	Directeur départemental	Finances	DDCCRF
LARROUDE Etienne	Attaché, mis à disposition	Intérieur	Préfecture
LEJEUNE Mireille	Adjoint de contrôle principal	Finances	DDCCRF
LEROUX Lydie	Technicien principal	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
LIBMANN Paul	Vétérinaire inspecteur contractuel	-	DDSV
LOUIS Patrice	Contrôleur	Finances	DDCCRF
MARC François	Technicien principal	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
MARECHAL Philippe	Inspecteur Expert	Finances	DDCCRF
MARY Francis	Contrôleur sanitaire	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
MICHELETTO Anne Marie	Technicien supérieur	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
MIQUEL Nicole	Inspecteur	Finances	DDCCRF
MOULIN Patricia	Adjoint de contrôle principal	Finances	DDCCRF
PAYROT José	Contrôleur principal	Finances	DDCCRF
PHILIPPE Didier	Technicien supérieur	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
PICARD Catherine	Vétérinaire inspecteur contractuel	-	DDSV
PICARD Patrick	Inspecteur de la santé publique vétérinaire	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
PLUJAT Patrice	Contrôleur principal	Finances	DDCCRF
ROBINET Martine	Adjoint administratif principal	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
ROMULUS Jean Marc	Chef technicien	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
RONDOS Albert	Technicien principal	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
ROUSSEL Raphaël	Secrétaire administratif	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV
SERRANO René	Inspecteur	Finances	DDCCRF
SIBIEUDE Jean Paul	Contrôleur principal	Finances	DDCCRF
STOQUART Gilles	Inspecteur principal	Finances	DDCCRF
VILE Madeleine	Technicien principal	Agriculture, alimentation, pêche	DDSV

Article 2 :

Le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées Orientales et le directeur départemental de la protection des populations des Pyrénées Orientales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Perpignan, le 4 janvier 2010

Le Préfet,



Jean-François DELAGE

Arrêté n°2010004-36

**Arrêté fixant la liste des agents composant la direction départementale de la
cohésion sociale des Pyrénées Orientales**

Administration : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Signataire : Préfet

Date de signature : 04 Janvier 2010

PRÉFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES

Arrêté préfectoral n° fixant la liste des agents composant
la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Pyrénées-Orientales.

*Le Préfet des Pyrénées Orientales,
Chevalier de la Légion d'honneur,*

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions;

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements;

Vu le décret du 15 juillet 2009 portant nomination de M. Jean François DELAGE en qualité de Préfet des Pyrénées Orientales;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles, et notamment ses articles 5 et 15;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale;

Arrête

Article 1^{er} :

La liste des agents appelés à composer la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) des Pyrénées Orientales, est établie ainsi qu'il suit au 1^{er} janvier 2010:

Nom et prénom	Corps	Ministère	Service
ARTHAUD Rose-Marie	Adjoint Administratif	Santé et Sports	DDASS
AUSINA Nicole	Attachée d'administration	Intérieur	Préfecture
AYNIE Annick	Adjoint administratif de l'E.N.E.S	Santé et sports	DDJS
BONELLO Jeannine	Secrétaire Administratif	Santé et Sports	DDASS
BONNERY Louis	Professeur de sport	Santé et sports	DDJS
BUSCAIL Anne	Adjoint administratif	Intérieur	Préfecture
CAUVET-CAPDET Huguette	Chargée de Mission	Travail, Relations Sociales	Préfecture
CEILLES Christian	Conseiller éducation populaire et de jeunesse	Santé et Sports	DDJS
CHAUSSIER Jean-Pierre	Inspecteur de la jeunesse et sports	Santé et sports	DDJS
CHIVALIER Véronique	Adjoint administratif	Intérieur	Préfecture
DANOT Marie-Thérèse	Adjoint administratif	Écologie, E, D.D. et Mer	DDEA

DELORY Bertrand	Conseiller éducation populaire et de jeunesse	Santé et sports	DDJS
DIAZ Régine	Adjoint administratif	Santé et Sports	DDASS
DOAT Eric		Santé et Sports	DDASS
DROUET Stéphane	Inspecteur de l'A.S.S	Santé et Sports	DDASS
DUBOS Philippe	Secrétaire administratif	Intérieur	Préfecture
DURA Sylvie	Adjoint administratif de l'E.N.E.S	Santé et Sports	DDJS
ESTIRAC Jeanne	Adjoint administratif	Santé et Sports	DDASS
GROSJEAN Anne	Inspecteur de l'A.S.S	Santé et Sports	DDASS
LAFONT Michel	Technicien supérieur	Écologie, E, D.D. et Mer	DDEA
LEROY Emmanuel	Secrétaire administratif de l'E.N.E.S	Santé et sports	DDJS
LOPEZ Thérèse	Adjoint administratif	Santé et Sports	DDASS
MARSOLLET Roberte	Adjoint administratif	Santé et Sports	DDASS
MARTIN-ROLLAND Martine	Adjoint administratif	Santé et Sports	DDASS
MARTY Eve	Secrétaire Administratif	Santé et Sports	DDASS
MASSOLS Claude	Attachée principale d'administration de l'E.N.E.S	Santé et Sport	DDJS
MEROU Gérard	Professeur de sport	Santé et sport	DDJS
MONTANANT Etienne	Conseiller éducation populaire et de jeunesse	Santé et sports	DDJS
MONTARIOL Andrée	Adjoint administratif	Santé et Sports	DDASS
MORAND Brigitte	Adjoint administratif	Intérieur	Préfecture
MOULIN Marc	Professeur de sport	Santé et sports	DDJS
MOUROT Françoise	Adjoint administratif	Santé et Sports	DDASS
PERRIER Dominique	Secrétaire Administratif	Santé et Sports	DDASS
PERROS Patrick	Secrétaire administratif de l'E.N.E.S	Santé et sport	DDJS
PRADES Sylvie	Adjoint administratif principal de l'E.N.E.S	Santé et sports	DDJS
RANDON-LE GALL Viviane	Conseiller éducation populaire et de jeunesse	Santé et sports	DDJS
RECOULAT Sylvie	Assistante de Service Social	Santé et Sports	DDASS
RIU-BROCHU Martine	Adjoint administratif	Santé et Sports	DDASS
SORS Régine	Secrétaire administratif	Intérieur	Préfecture
TENA André	Attaché d'administration	Intérieur	Préfecture
TORRES Lionel	Professeur de sport	Santé et sports	DDJS
TROUQUET Jacques	Conseiller technique et pédagogique supérieur	Santé et sports	DDJS
VALIN Marie-Paule	Adjoint administratif	Santé et Sports	DDASS
VIDAL Gisèle	Secrétaire Administratif	Santé et Sports	DDASS
VILLEBRUN Laurent	Inspecteur de la jeunesse et des sports	Santé et sports	DDJS
WOZNIACK Patrick	Professeur de sport	Santé et sports	DDJS

Article 2 :

Le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées Orientales et le directeur départemental de la cohésion sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Perpignan le 4 janvier 2010

Le Préfet,



Jean-François DELAGE

Arrêté n°2010011-03

Arrêté modifiant l'arrêté n° 201004 33 du 4 janvier 2010 portant organisation de la direction départementale de la protection des populations des Pyrénées Orientales

Administration : Préfecture des Pyrénées-Orientales

Signataire : Préfet

Date de signature : 11 Janvier 2010



PRÉFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES

Arrêté préfectoral n° modifiant l'arrêté préfectoral n° 210004-33 du 4 janvier 2010 portant organisation de la direction départementale de la protection des populations des Pyrénées Orientales

Le Préfet des Pyrénées Orientales,
Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu le décret n° 2001-1179 du 12 décembre 2001 relatif aux services déconcentrés de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret 15 juillet 2009 portant nomination de M. Jean François DELAGE en qualité de Préfet des Pyrénées Orientales ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles, et notamment ses articles 5 et 9 ;

Vu les avis émis par les comités techniques paritaires, respectivement en date du 6 octobre 2009 pour le CTP MAAP (ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche), et en date du 11 décembre 2009 pour la direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes du Languedoc Roussillon ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur de la direction départementale de la protection des populations ;

Arrête

Article 1^{er} :

La direction départementale de la protection des populations (DDPP) des Pyrénées Orientales exerce, sous l'autorité du Préfet des Pyrénées Orientales, les attributions définies à l'article 5 du décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles.

Article 2 :

L'organigramme de la direction départementale de la protection des populations des Pyrénées Orientales est fixé comme suit :

- ◆ la direction ;
- ◆ la mission affaires générales ;
- ◆ le service de la protection économique, de la sécurité des consommateurs et de la surveillance des marchés ;
- ◆ le service de la qualité et sécurité dans les secteurs de la distribution et de la restauration.
- ◆ le service de la prévention des risques liés aux productions animales.

Article 3 :

La mission affaires générales a pour attributions :

- les fonctions comptables, budgétaires, logistiques ;
- la gestion des ressources humaines, de l'hygiène et de la sécurité ;
- la gestion des systèmes informatiques locaux ;
- le suivi des contentieux et appui juridique ;
- l'assurance qualité et le contrôle de gestion.

Article 4 :

Le service de la protection économique, de la sécurité des consommateurs et de la surveillance des marchés, a pour missions:

- la protection économique, l'accueil et l'information des consommateurs ;
- l'agrément import-export des fruits et légumes ;
- les pratiques commerciales;
- la sécurité-santé des consommateurs.

Article 5 :

Le service de la qualité et sécurité dans les secteurs de la distribution et de la restauration, a pour missions :

- d'assurer le contrôle de la restauration collective à caractère social, et les établissements soumis à programmation ;
- d'assurer le contrôle à la distribution et de la restauration commerciale ;
- de gérer les alertes alimentaires, les TIAC, les signalements et les plaintes, de réaliser des prélèvements à des fins d'analyse, et de contrôler les premiers destinataires de denrées provenant directement d'autres pays de l'Union Européenne.

Article 6 :

Le service de la prévention des risques liés aux productions animales a pour missions :

- de veiller à l'hygiène et à la sécurité des denrées d'origine animale produites dans les établissements agréés pour la mise sur le marché communautaire;
- de veiller à la santé et à l'alimentation animales, à la traçabilité des animaux et des produits animaux dont elle assure la certification;
- de veiller à la protection des animaux domestiques et de la faune sauvage captive, aux conditions d'élimination des cadavres et des déchets animaux
- d'assurer l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement exerçant des activités d'élevage et une partie des activités agroalimentaires;
- de contrôler l'exercice de la médecine et de la pharmacie vétérinaires;

Article 7 :

Les dispositions du présent arrêté prennent effet au 1^{er} janvier 2010.

Article 8 :

Le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées Orientales et le directeur départemental de la protection des populations des Pyrénées Orientales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Perpignan, le 11 janvier 2010

Le Préfet,



Jean-François DELAGE